

# **Les sujets évoqués en conseil municipal du 7 décembre 2010**

## **Contrat d'association avec l'école privée**

Un contrat d'association approuvé par délibération du 27 mars 2006 existe avec l'école privée pour la prise en charge des frais de fonctionnement : fournitures, charges (électricité, eau, timbres, etc...), salaires des ASEM. Pour l'année scolaire 2009-2010, les frais de fonctionnement s'élevaient à 50 000,00 €. Le conseil municipal donne son accord pour le versement de cette somme à l'O.G.E.C. pour l'exercice 2010.

## **SICTOM - conteneur à verre**

Le conseil municipal doit décider de l'emplacement des conteneurs à des endroits stratégiques du bourg. Un conteneur sera installé à l'angle de la rue de la Poterie et un autre à la station-service. Une réflexion reste en cours pour l'emplacement du troisième.

## **Futur parking de la salle des fêtes**

Deux propositions sont présentées pour stationner environ 60 véhicules. Le conseil municipal valide le plan n°2 en augmentant la largeur des places à 2,40 mètres et en ajoutant 2 places handicapées supplémentaires. Un dossier de demande de subvention au titre des Amendes de Police sera déposé au Conseil Général.

## **Pont de l'Ascension 2011**

Les enseignements du vendredi 3 juin 2011 seront transférés à la journée du mercredi 1er juin 2011. Les services périscolaires (garderie et cantine) seront assurés en conséquence.

## **Groupe scolaire public**

Les travaux se terminent. Le déménagement aura lieu les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 décembre prochains. Une exposition sera faite pendant la cérémonie des vœux et pourra encore être vue plusieurs semaines après.

## **École de musique des Portes de l'Anjou**

Une convention pour des interventions en milieu scolaire nous a été adressée pour l'année 2011. Cette prestation, facturée à 26,00 € en 2009 et 2010, passera à 27,00 € de l'heure pour l'année à venir. Le conseil municipal donne son accord pour 34 heures d'intervention à l'école publique.

## **Signature d'une convention avec la Poste**

Une convention avec les services de la Poste pour la normalisation des adresses de la commune a été signée ce jour. M EON Michel pilotera un groupe de travail.

## **Tarifs de la salle des fêtes pour 2012**

Une étude analytique permettra d'étudier l'évolution des locations. Le cas échéant, les tarifs pour les associations locales pourront être revus.

## **Achat d'un garage d'occasion (Magasin PROXI)**

Accord pour le rachat du garage implanté par M FOURNIER (PROXI), à l'occasion de son départ (2500 €). En compensation, le loyer de l'appartement sera augmenté de 50,00 € à compter du 1er janvier 2011.

## **Dénomination de la nouvelle école publique et de la rue**

Pour l'école, le nom de "Groupe scolaire Maurice LUDARD" est retenu. Concernant la rue, les conseillers votent sur les propositions suivantes, rue Jules DAVY (10 voix pour) et rue des Ecoles (3 voix pour). Les familles concernées seront sollicitées pour accord sur ces noms.

## **Autres décisions ou informations**

Cession d'une portion de la parcelle E-1061 au lotisseur BATICASTEL, rue Pierre Subout, pour l'euro symbolique (frais à sa charge).